

Guide du tri des déchets

Points tri · Bacs individuels · Déchèteries



Ensemble pour
l'avenir
de nos déchets



Pour s'offrir
un cadre de
vie agréable

Pour préserver
nos ressources
naturelles et notre
environnement



Syndicat Centre Hérault

Les points tri

100%
RECYCLABLE



Dépôt au sol = **INTERDIT**
= incivilités

Des colonnes disponibles dans votre commune avec les 3 couleurs du tri

Emballages recyclables



Briques alimentaires et cartonnets d'emballages (également boîtes à pizza, petites boîtes carton pour colis)

Je dépose en vrac sans sac, bien vidés :



Boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes, aérosols, bidons et couvercles métalliques



Bouteilles et flacons plastiques avec les bouchons



✗ Je ne mets pas : Films et sacs plastiques, barquettes polystyrène, pots de produits laitiers, pots de peinture, cartons de déménagement, contenants de produits toxiques.



Tous les papiers



Je dépose en vrac sans sac :



Annuaire, catalogues, magazines, publicités, journaux, enveloppes avec ou sans fenêtre, courriers, livres en mauvais état, cahiers, papier cadeau, sacs en papier propres, papier déchiqueté

✗ Je ne mets pas : Papiers gras, papiers cadeaux métallisés, films plastiques, blisters, cartons bruns



Emballages en verre



Je dépose en vrac sans sac :



Bouteilles, flacons, bocaux et pots bien vidés, sans bouchon ni couvercle

✗ Je ne mets pas : Ampoules, vaisselle vitre cassée, couvercles et bouchons



Des colonnes de tri pour le textile et les chaussures sont à votre disposition dans certaines communes. Emplacements et consignes de tri sur : www.syndicat-centre-herault.org



Les bacs individuels

Dans ces équipements vous devez y déposer...

Les déchets de cuisine ou biodéchets

Je dépose dans mon bac vert ou dans mon composteur :
emballés dans du papier journal ou dans des sacs biodégradables certifiés OK Compost :



Épluchures, fruits et légumes gâtés, restes de repas, viande et poisson*, café, thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées et petits déchets de jardin.

* viande et poisson à éviter dans le composteur

✗ **Je ne mets pas :** Coquillages, huile de friture, cendre, litière d'animaux, déchets de jardin en grande quantité, sacs plastiques.

100%
COMPOSTABLE



Le reste des déchets

Je dépose dans le bac gris :



Films et sacs plastiques, barquettes en polystyrène, pots de produits laitiers, vaisselle et verre cassés, couches, litière, papiers gras, mégots, coquillages...

✗ **Je ne mets pas :** Le textile, les petits équipements électriques, ainsi que tous les déchets recyclables.

100%
ENFOUISSEMENT



Pour obtenir vos bacs, trier à la maison, trier au point tri ou en déchèterie, réduire vos déchets...



Syndicat Centre Hérault

Contactez le Syndicat Centre Hérault,

04 67 88 18 46

communication@syndicat-centre-herault.org

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h *

Route de Canet BP 29 34800 Aspiran

www.syndicat-centre-herault.org

Le Syndicat Centre Hérault est la structure intercommunale de traitement des déchets située sur le territoire des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

* service ouvert uniquement le matin pour obtenir vos bacs

Pour trouver le point tri proche de chez vous, flashez-moi !



Pour le ramassage de vos bacs verts et gris...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Lodevois & Larzac
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contactez l'intercommunalité dont vous dépendez

La Communauté de Communes du Clermontais

04 67 96 16 27

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

04 67 57 65 63

La Communauté de Communes Lodevois et Larzac

04 67 88 90 90

Ne pas jeter sur la voie publique.



Votre bac vert (ou composteur) et votre bac gris sont affectés au logement et doivent rester dans l'habitation en cas de déménagement. Le changement de résident doit être signalé au Syndicat Centre Hérault.

Vous devez sortir votre bac la veille du jour de ramassage et le rentrer après le passage du service de collecte.